



## **RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE**

Lundi 8 juin 2020

Membres du Conseil,  
Mesdames, Messieurs,

Je vous présente ce soir, conformément aux exigences de l'article 105.2.2 de la *Loi sur les cités et villes*, ce rapport portant sur les faits saillants du rapport financier de la dernière année et du rapport des vérificateurs externes.

En conséquence, je traiterai des derniers états financiers et du dernier rapport des auditeurs pour l'année 2019, ainsi que du dernier programme triennal d'immobilisations (2019, 2020 et 2021). Ensuite, je fournirai également des indications préliminaires sur l'exercice en cours.

### **RAPPORT DES AUDITEURS – ÉTATS FINANCIERS 2019**

Le rapport financier consolidé pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019, audité par Bédard, Guilbault, comptables professionnels agréés, a été déposé en séance régulière du conseil le 14 avril 2020. Le rapport de l'auditeur stipule que les états financiers consolidés donnent, à tous leurs aspects significatifs, une image fidèle conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour le secteur public et qu'ils ne comportent pas d'anomalies significatives.

En 2019, le surplus net réalisé est de 390 491 \$ comparativement à celui réalisé en 2018 qui était de 177 218 \$. Les tableaux suivants démontrent les calculs et comparatifs entre les années.

Le tableau ci-dessous explique le calcul de ce surplus et compare les données avec 2018.

| <b>SOMMAIRE FINANCIER</b>                             | <b>Administration<br/>municipale<br/>2018</b> | <b>Administration<br/>municipale<br/>2019</b> |
|---|---|---|
| Revenus de fonctionnement                             | 4 973 234 \$                                  | 5 447 225 \$                                  |
| Charges   | 4 472 554 \$                                  | 4 763 723 \$                                  |
| <b>Excédent (Déficit) de l'exercice</b>               | <b>500 680 \$</b>                             | <b>683 502 \$</b>                             |
| <b>Revenus d'investissement</b>                       | (1 041 441 \$)                                | (1 027 151 \$)                                |
| <b>Conciliation à des fins fiscales</b>               |   |   |
| Amortissement des immobilisations                     | 1 112 767 \$                                  | 1 106 828 \$                                  |
| Cession nette des immobilisations                     | 3 454 \$                                      | 5 445 \$                                      |
| Propriétés destinées à la revente                     | 23 184 \$                                     | 37 443 \$                                     |
| Remboursement de la dette à long terme                | (304 141 \$)                                  | (352 887 \$)                                  |
| <b>Affectations</b>                                   |   |   |
| Dépenses d'investissement au comptant                 | (202 771 \$)                                  | (266 681 \$)                                  |
| Appropriation d'excédent non affecté                  | 26 886 \$                                     | 68 236 \$                                     |
| Appropriation d'excédent de fonctionnement affecté    | 23 038 \$                                     | 112 414 \$                                    |
| Versement à des réserves financières, fonds réservés  | 35 562 \$                                     | 23 342 \$                                     |
| <b>Excédent de fonctionnement à des fins fiscales</b> | <b>177 218 \$</b>                             | <b>390 491 \$</b>                             |

Le tableau ci-dessous compare 2018 et 2019 concernant certaines données du rapport financier.

| <b>COMPARATIF DES DONNÉES FINANCIÈRES</b>          | <b>2018</b>         | <b>2019</b>         |
|--|---------------------|---------------------|
| <b>Dettes à long terme :</b>                       | <b>6 676 665 \$</b> | <b>6 647 741 \$</b> |
| Ville de Saint-Basile                              | 5 120 350           | 5 135 050           |
| Ville – Part diverses subventions                  | 784 500             | 741 800             |
| Secteur Aqueduc                                    | 227 887             | 293 261             |
| Secteur Égout                                      | 53 163              | 50 589              |
| Secteur Saint-Georges                              | 58 400              | 43 800              |
| Secteur chemin Station                             | 96 100              | 92 800              |
| Quote-part RRGMRP                                  | 336 265             | 290 441             |
| Excédent de l'exercice                             | 177 218             | 390 491             |
| Excédent de fonctionnement non affecté             | 277 083             | 302 756             |
| Excédent de fonctionnement affecté :               |                     |                     |
| Développement résidentiel                          | 74 354              | 74 354              |
| Secteur Aqueduc                                    | 230 978             | 250 222             |
| Secteur Égout                                      | 343 227             | 259 908             |
| Budget exercice suivant – Fonctionnement           | 51 117              | 64 790              |
| Budget exercice suivant – Investissement           | 70 000              | 116 750             |
| <b>Réserves financières et fonds réservés</b>      |                     |                     |
| Fonds de roulement                                 | 90 490              | 95 283              |
| Fonds infrastructures                              | -                   | -                   |
| Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés | 304 605             | 309 833             |

Au-delà de ces chiffres, l'année 2019 fut beaucoup plus stable qu'en 2018. Au niveau du personnel, peu de changements ont eu lieu, à l'exception d'embauche aux travaux publics afin de compléter les équipes en place.

Du côté des loisirs, le service a mis en place une nouvelle programmation pour les congés de la semaine de relâche et a amélioré le service de camp de jour afin de mieux répondre à la demande de la population. La nouvelle programmation a été fructueuse vu le taux d'achalandage qui a considérablement augmenté.

Du côté du service des incendies, la Ville s'était retirée des démarches en vue de la création d'une Régie intermunicipale en incendie en novembre 2018. Depuis, le service des incendies continue de desservir la population de Saint-Basile et honore son contrat avec Sainte-Christine D'Auvergne. Pour connaître les statistiques du service des incendies, un rapport annuel a été publié sur le site internet de la Ville dans la section Service / service des incendies.

Pour ce qui est du service de la voirie et de l'hygiène du milieu, vous pourrez constater, à la section suivante, les différents projets qui ont été réalisés ainsi que les coûts d'investissements reliés à chaque catégorie. En 2019, la Ville a pu bénéficier de subventions pour certains de ces projets afin de minimiser l'impact financier auprès des contribuables. Il faut noter que les subventions sont habituellement versées après la réalisation complète des travaux, donc la réception et comptabilisation des montants subventionnés peuvent différer de l'année de réalisation des travaux.

Au cours de l'année 2019, pour une 17<sup>e</sup> année, le programme de développement domiciliaire « Basi-Liens » a profité à 8 constructions résidentielles, à 5 constructions agricoles, à 3 constructions de bâtiments complémentaires et à 20 rénovations, agrandissements, modifications ou réparations de 10 000\$ et plus. La valeur des travaux déclarés sur notre territoire en 2019 est d'un grand total de 5 666 750 \$.

## RÉMUNÉRATION DES ÉLUS MUNICIPAUX

Depuis le 1er janvier 2018, la mention de la rémunération des élus municipaux doit être incluse dans le rapport financier de la municipalité en distinguant la rémunération et l'allocation de dépenses versée aux élus du conseil, d'un organisme mandataire du conseil ou d'un organisme supra municipal.

|                              | <b>MAIRE</b> | <b>CONSEILLERS</b> |
|------------------------------|--------------|--------------------|
| Rémunération                 | 17 700 \$    | 5 900 \$           |
| Allocation de dépenses       | 8 850 \$     | 2 950 \$           |
| Rémunération (MRC)           | 3 387 \$     |                    |
| Allocation de dépenses (MRC) | 1 693 \$     |                    |

## PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2019 – 2020 - 2021

Le tableau ci-dessous détail les sommes des principaux investissements, c'est-à-dire projets d'immobilisation, réalisés en 2019 en comparatif avec 2018. Pour certaines catégories, tel que mentionné plus tôt, un montant de subvention a été reçu.

| <b>INVESTISSEMENTS</b>                  | <b>2018</b>        | <b>2019</b>      |
|---|--------------------|------------------|
| Eau potable                             | 213 635            | 557 978          |
| Eaux usées                              | 170 135            | 2 728            |
| Chemins, rues, routes et trottoirs      | 1 006 733          | 1 369 639        |
| Autres infrastructures                  | 14 720             | 144 122          |
| Bâtiments                               | 45 117             | 36 363           |
| Véhicules                               | 78 106             | 235 941          |
| Ameublement, équipements du bureau      | 43 537             | -                |
| Machinerie et outillage                 | 27 872             | 130 282          |
| Terrains                                | 9 272              | 231              |
| En cours de réalisation au 31 décembre  | 295 680            | 33 797           |
| <b>TOTAL DES COÛTS D'INVESTISSEMENT</b> | <b>1 904 807</b>   | <b>2 511 081</b> |
| <b>TOTAL DES SUBVENTIONS REÇUES</b>     | <b>(1 019 049)</b> | <b>(922 543)</b> |

Dans les investissements 2019 mentionnés ci-haut, nous retrouvons entre autres les projets suivants :

- Aqueduc rang Sainte-Anne (1<sup>ère</sup> partie – PRIMEAU)
- Aqueduc conduite d'amenée rang Saint-Joseph
- Décohesionnement d'une partie du chemin de la Station seg. 4.3a (PIIRL)
- Réfection d'une partie de la rue Hardy
- Réfection d'un pluvial de la rue Saint-Georges
- Finalisation de la réfection d'un pluvial de la rue Sainte-Anne (voirie seulement) (TECQ)
- Réfection de divers ponceaux
- Réfection du parc de l'avenue du Centre nature
- Aménagement du parc commémoratif – Pont Michel Pagé
- Acquisition d'un camion 10 roues et d'un F150 pour les travaux publics
- Acquisition d'un camion mini-pompe pour le service des incendies
- Acquisition d'appareils respiratoires pour le service des incendies

## PROJECTION EXERCICE FINANCIER EN COURS

Après cinq (5) mois d'activités, les chiffres de 2020 présentement disponibles nous indiquent que le budget est actuellement respecté, mais il est trop tôt pour faire une quelconque projection. De plus, la situation actuelle concernant la pandémie du Covid-19, a un impact direct et indirect sur le budget. La Ville a pu continuer de desservir la population en s'adaptant à la situation sans trop engendrer de frais imprévus. Elle s'est adaptée à la situation afin d'aider les citoyens touchés par cette crise, en ajustant de nouveaux taux pour limiter l'impact financier des contribuables. Il est

trop tôt pour connaître l'impact réel total étant donné que la crise est encore d'actualité, mais la Ville tente de limiter les impacts financiers tout en donnant le même niveau de service qu'auparavant mais de façon adaptée à la nouvelle réalité.

## CONCLUSION

À la lecture du présent rapport, vous pouvez constater que l'année 2019 a été une année plus stable que les précédentes où il y avait eu beaucoup de mouvements de personnel. L'objectif de 2019 était de maintenir, d'améliorer et de peaufiner la gestion de la Ville avec des regards neufs dans le but de rentabiliser chaque dollar investi et de minimiser les impacts monétaires de chaque investissement et le tout dans le but d'offrir le meilleur service aux citoyens. Nous croyons que cet objectif a été grandement atteint. Pour 2020, l'objectif sera le même mais dans une situation de crise à laquelle tout le monde doit faire face et s'adapter.

Nous demeurons aussi, comme toujours, ouverts à toutes propositions améliorant la qualité de vie de nos concitoyens.

Enfin, je voudrais remercier les élus(es) et tous les employés(es) de la Ville de Saint-Basile de leur support apporté au cours de la dernière année.

Le Maire de la Ville de Saint-Basile,

Guillaume Vézina

Le Conseil Municipal de la Ville de Saint-Basile est composé de :

|             |                          |             |                        |
|-------------|--------------------------|-------------|------------------------|
| District #1 | Monsieur Martial Leclerc | District #4 | Monsieur Gino Gagnon   |
| District #2 | Madame Lise Julien       | District #5 | Monsieur Denys Leclerc |
| District #3 | Monsieur Claude Lefebvre | District #6 | Madame Karina Bélanger |